



La filière bois en Centre-Val de Loire : des activités liées à la géographie

Avec 2 651 établissements et 14 700 salariés, la filière bois représente 2 % des effectifs salariés de la région. Elle s'appuie peu sur la forêt locale, composée à 87 % de forêt privée. Ses dix principaux secteurs d'activité présentent des disparités sociales et économiques importantes. La filière est globalement âgée, sauf dans la construction où la moitié des salariés a moins de 33 ans. Dans l'industrie du papier et carton, les salariés touchent des revenus 30 % plus élevés que dans la sylviculture et l'exploitation forestière. L'industrie du papier carton dépend en grande part de centres de décisions extérieurs tandis qu'à l'inverse la construction en bois est particulièrement indépendante. Les investissements sont importants surtout dans le sciage et travail du bois.

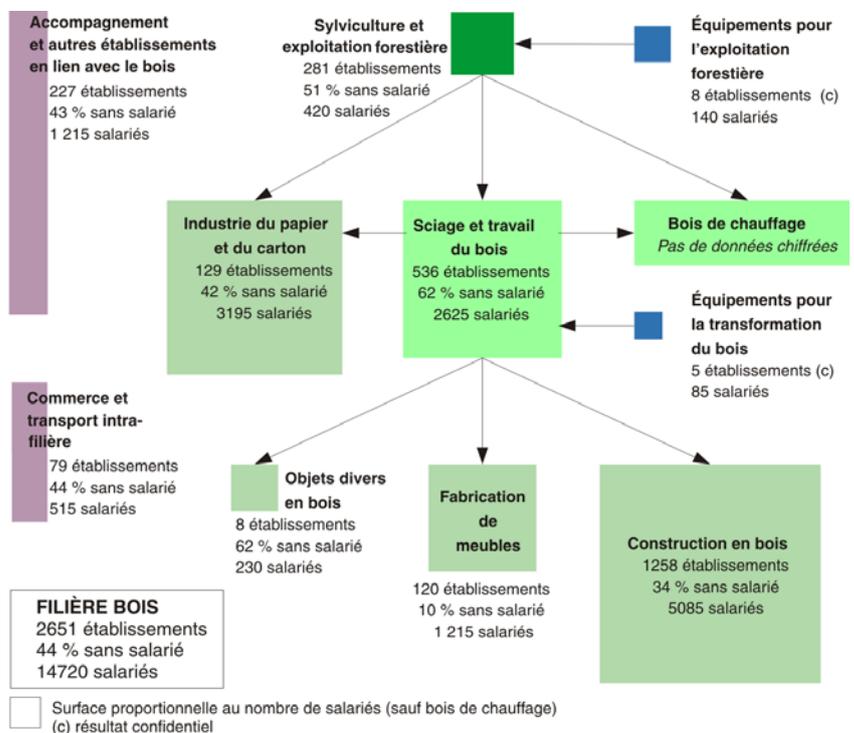
Julia Hédoux

La forêt en Centre-Val de Loire recouvre 954 000 ha, soit un quart de la surface régionale. Ce taux de couverture, plutôt faible au regard des autres régions, la situe à la 7^{ème} place des régions françaises, devant la Normandie (14 %) mais loin derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (49 %). La région a la particularité d'être composée à 87 % de forêts privées, lesquelles ne représentent que 75 % des forêts en France. À côté de ces nombreuses forêts privées d'une surface moyenne de 13,3 hectares, la région comprend la plus vaste forêt publique de France métropolitaine : la forêt domaniale d'Orléans qui s'étend sur 34 500 ha.

Une récolte assurée pour moitié par les entreprises régionales

La forêt est source de richesses par l'exploitation du bois en tant que matériau et source d'énergie. Elle contribue également à l'équilibre de l'écosystème. Son exploitation dans la région présente plusieurs particularités. Les forêts y sont peu morcelées ce qui facilite leur exploitation mais leurs chemins sont mal adaptés aux engins, notamment dans les forêts privées. Elles sont essentiellement constituées de feuillus, principalement de chênes, utilisés pour la fabrication de pièces rares comme les tonneaux, mais aussi

11 segments d'activités en Centre-Val de Loire



Source : Insee, Clap 2014

pour le bois d'œuvre ou le bois de chauffage. Les résineux, utilisés pour les palettes en bois, la pâte à papier ou le bois d'œuvre, ne représentent que 14 % de la surface boisée. Les incertitudes liées au changement

climatique imposent une évolution et une diversification des essences cultivables afin d'assurer une certaine capacité d'adaptation de l'écosystème forestier régional. La récolte, liée aux conditions météorologiques, subit

Le bois-énergie

Le bois-énergie est constitué de tous les types de bois utilisés comme combustible. On y trouve principalement les bûches, les granulés de bois, les briques de bois reconstituées et les plaquettes forestières. En 2014, en France, le bois-énergie représente 39 % de la production d'énergie primaire renouvelable.

Les consommateurs de bois bûche ne s'approvisionnent pas uniquement auprès des professionnels, une grande part du bois utilisé pour le feu provient d'autoconsommation, de vente de gré à gré entre le propriétaire et l'utilisateur final ou encore de coupes faites par les habitants dans les forêts de leur commune. Cette activité ne se traduit pas par de l'emploi à strictement parler, mais constitue une activité non négligeable au sein de la filière.

Le **Programme Régional Forêt-Bois** est en cours d'élaboration dans la région Centre-Val de Loire en application de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Il décline la politique forestière régionale pour les dix prochaines années et adapte le cadre national aux particularités de la région. Cette étude, par son éclairage particulier et précis sur le fonctionnement économique de la filière bois dans la région sera une base précieuse pour les orientations qui y seront retenues.

d'importantes fluctuations inter-annuelles et n'est que partiellement réalisée par des entreprises régionales. En 2014, celles-ci ont assuré moins de la moitié de la récolte et ont récolté 16 % de leur bois hors de la région.

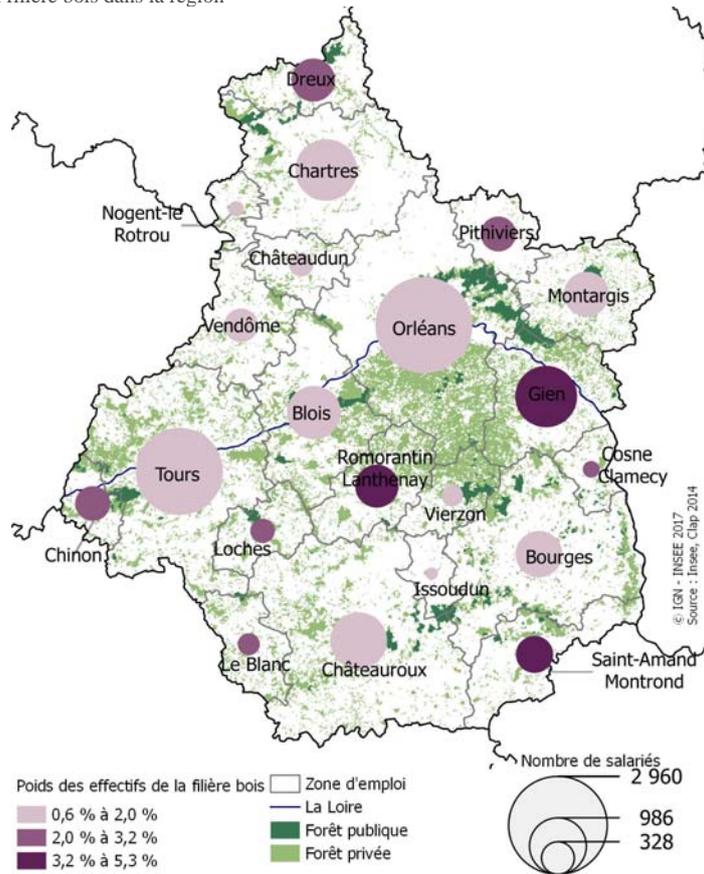
Une filière aux activités variées

En 2014, la filière bois en Centre-Val de Loire rassemble 2 651 établissements répartis dans 11 segments d'activités (figure 1) (méthodologie).

En amont se trouvent les établissements consacrés aux activités depuis la première transformation du bois aux équipements pour l'exploitation forestière. La sylviculture et l'exploitation forestière assurent la gestion de la forêt, la production et la récolte du bois. Les opérations de première transformation relèvent du sciage et travail du bois. Elles sont réalisées dans la région par 112 scieries et 424 établissements qui élaborent différentes pièces utiles à la construction des bâtiments, type parquets, panneaux en bois ou charpente.

2 Des implantations liées à la localisation des forêts

Poids de la filière bois dans la région



Source : Insee, Clap 2014

La partie aval de la filière englobe les activités dites de deuxième transformation du bois. Elle est constituée principalement d'établissements de construction en bois qui réalisent pour la plupart des travaux de charpente et de menuiserie. Elle comprend aussi les établissements d'industrie du papier et du carton, qui produisent du carton ondulé, des cartonnages, des articles en papier à usage domestique et sanitaire, ainsi que les établissements de fabrication de meubles et d'objets divers en bois.

Le bois-énergie, à la fois activité de première (bûches pour cheminée) et de deuxième transformation (granulés) constitue un segment non négligeable au sein de la filière. Pour autant, ses données

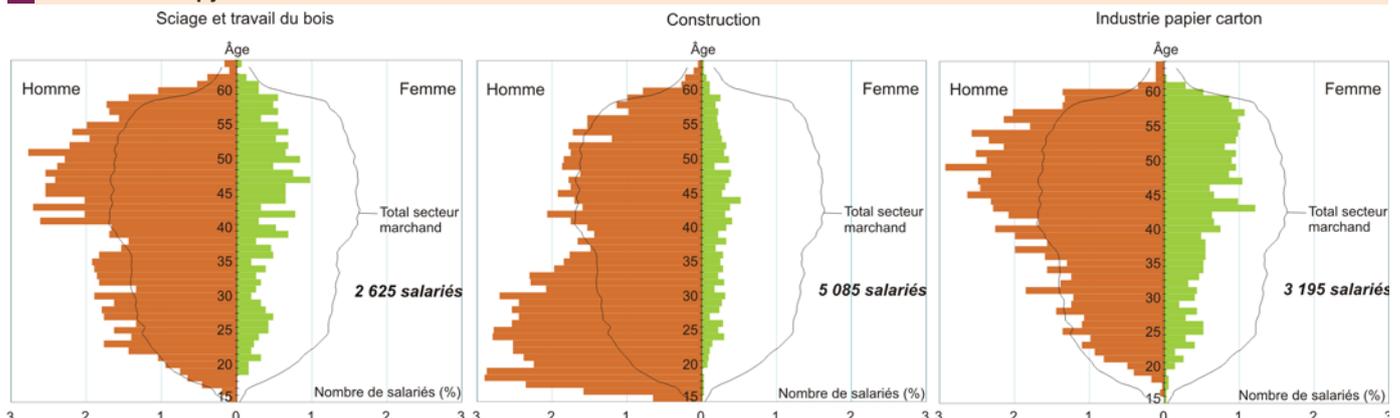
chiffrées ne sont pas fiables (voir encadré).

Le commerce et le transport intra-filière qui assurent les fonctions transversales et d'autres établissements d'accompagnement ou en lien avec le bois complètent la filière. Parmi ces derniers figurent les commerces de détail de charbon et combustibles ou les imprimeries utilisatrices de papier. En revanche, bien qu'initiateurs de projets de construction en bois, les cabinets d'architecture en sont exclus.

Des implantations liées à l'histoire et à la localisation des forêts

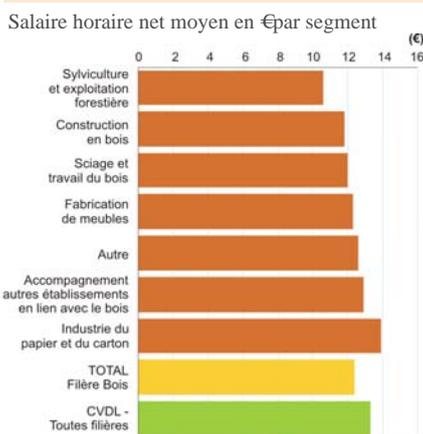
Les établissements de la filière bois représentent 1,2 % des établissements de Centre-Val de Loire (figure 2). Leur

3 Des structures pyramidales différentes selon les activités



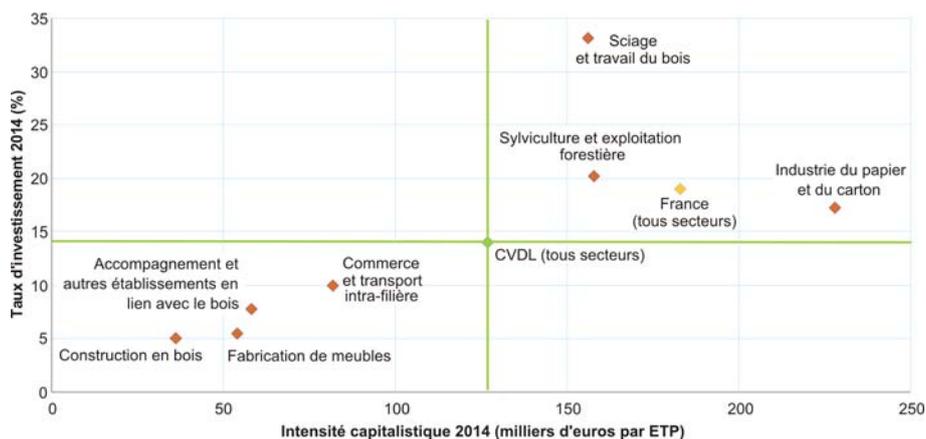
Source : DADS 2014

4 Des inégalités salariales dans la filière bois



Source : DADS 2014

5 Une filière bois qui investit



Sources : Clap 2014, Fare 2014

répartition sur le territoire est fortement liée à la présence de la forêt mais aussi aux anciens bassins industriels de la région. La répartition des effectifs salariés est davantage liée à la nature des activités implantées. En effet, dans la région, si certains établissements de la filière emploient plus de 200 salariés, la majorité sont de petite taille : 44 % des établissements n'ont aucun salarié et 42 % en ont entre 1 et 9.

Au total, 14 700 personnes, hors chefs d'entreprises non salariés, travaillent dans la filière bois, soit 1,8 % des salariés de la région. La filière est davantage présente dans la zone d'emploi de Gien où sont implantés les deux plus grands établissements de la région de plus de 350 salariés chacun : SCA Tissue France, spécialisé dans la fabrication

d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique et Kronofrance (rebaptisé Swiss Krono en mars 2016), spécialisé dans la fabrication de placage et panneaux de bois. Elle est également importante dans la zone de Romorantin-Lanthenay où la fabrication de meubles emploie 320 salariés, soit la moitié des effectifs de la filière dans cette zone, avec notamment la présence de l'entreprise Rasec Retail.

Des salariés plus âgés dans le papier-carton, le sciage et travail du bois

Comme dans le reste de l'économie régionale, les salariés de la filière bois ont 40 ans en moyenne. D'importantes disparités existent toutefois selon l'activité considérée (figure 3) : dans l'industrie du papier et du carton et dans le sciage et

travail du bois, un quart des salariés a plus de 50 ans. Dans ce dernier secteur, les salariés jeunes sont nombreux à quitter le secteur au bout de quelques années d'exercice malgré des formations mises en place. À l'inverse, dans la construction en bois, où les travaux sont plus pénibles, les jeunes sont plus nombreux. La moyenne d'âge y est de 36 ans et la moitié des hommes ont moins de 33 ans.

Dans la filière, plus de huit salariés sur dix sont des hommes. Ils constituent même près de 90 % des effectifs dans la construction en bois. En revanche, dans la fabrication d'objets en bois et dans l'industrie du papier et carton, respectivement 38 % et 27 % des salariés sont des femmes.

La filière se caractérise aussi par un taux élevé d'ouvriers de 69 %, soit 18 points de plus que dans l'ensemble de l'emploi régional. À l'inverse, les cadres ne représentent que 5,5 % des effectifs salariés, soit dix points de moins qu'en moyenne régionale dans l'industrie.

Des revenus faibles et des inégalités salariales fortes dans toute la filière

En Centre-Val de Loire, le salaire horaire net moyen de la filière bois est de 12,4 euros (figure 4). Il est inférieur de près d'un euro au salaire horaire régional. La structure par âge ou celle par catégorie sociale des segments de la filière n'expliquent pas cet écart. Plus employeuse d'ouvriers (70 % des effectifs), l'industrie du papier et du carton offre un salaire horaire de 13,9 € plus élevé de 30 % que dans la sylviculture et l'exploitation du bois.

Compte tenu de l'hétérogénéité des activités exercées et des effectifs employés, les établissements de la filière bois présentent des caractéristiques financières qui varient selon les segments d'activité. Le montant des capitaux engagés sur le chiffre d'affaires, mesuré par l'intensité capitaliste, ou encore le montant des investissements rapporté à la valeur ajoutée (taux d'investissement) sont ainsi très différents (figure 5).

La filière bois en Centre-Val de Loire : des exportations moindres qu'ailleurs, à cause d'une situation géographique moins favorable

La position centrale de la région en France avec des axes de communication importants et la proximité géographique de l'Île-de-France sont des atouts pour le transport du bois vers d'autres marchés et peut donc favoriser la dynamique de la filière dans la région. Différents organismes répartis dans la région soutiennent son développement. Ainsi, un pôle d'excellence rurale (PER) dont le siège est à Jargeau dans le Loiret met en avant la valorisation de la forêt et de ses produits. Dans le Cher, l'objet du PER est le développement de la filière bois-énergie. Plusieurs centres nationaux de recherche liés à la filière se trouvent également dans la région ; l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) à Ardon, à Bourges et à Tours, l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) à Nogent-sur-Vernisson (45) ainsi qu'une antenne R&D de l'ONF (Office National des Forêts) basée à Boigny-sur-Bionne (45).

Le périmètre de la filière bois régionale retenu dans la présente étude ne permet pas d'effectuer des comparaisons à l'échelle nationale. Cependant, en retenant les seuls établissements du « noyau » de la filière (méthodologie), le Centre-Val de Loire accueille 4,8 % des établissements de l'ensemble de la filière bois en France. Avec une moyenne de 3,8 salariés par établissement, la région se classe à la 7ème place des régions françaises et représente ainsi 4,6 % des emplois salariés de la filière. La filière bois en Centre-Val de Loire a une structure d'activités et de personnel proche de celle observée nationalement. Elle se distingue cependant, comme globalement la région, par un taux d'ouvriers plus élevé : 70 % des effectifs contre 68 % en France. Elle se caractérise également par un moindre poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée inférieure de trois points.

La spécificité de la région réside également dans le taux d'exportation qui est 9,8 points en dessous du taux national. La position de la région au centre de la France, sans accès aux frontières ou à la mer, explique ce faible taux.

D'un point de vue économique, les caractéristiques de la filière en région sont globalement assez proches de celles de la France : l'intensité capitaliste, qui révèle la quantité de bâtiments et machines par salarié, est identique tout comme la productivité apparente par salarié.

Le levier financier, donnant la part des emprunts et dettes assimilés dans les capitaux propres, est très faible dans la filière bois nationale (49 %) comparé au levier financier national global des secteurs marchands (89 %). Dans la région Centre-Val de Loire, avec un taux d'investissement légèrement plus élevé (+2,7 points) qu'en France la filière bois est plus endettée (taux d'endettement de 70,5 %) que la filière bois nationale mais reste moins endettée que l'économie globale.

La faible part des dividendes versés dans l'excédent brut d'exploitation est une autre caractéristique de la filière bois du Centre-Val de Loire. Elle est 11,8 points inférieure à celle de la filière bois nationale.

La construction en bois et l'industrie du papier carton ont deux profils économiques différents

Avec 1 258 établissements et 5 085 salariés, la construction en bois constitue l'activité la plus représentée dans la filière régionale. Il s'agit d'établissements de petite taille, neuf sur dix ont moins de 10 salariés et trois n'en ont aucun. Par ailleurs, seuls 5 % sont dépendants de centres de décision extérieurs à la région.

En lien avec la nature des travaux, leurs salariés sont des hommes jeunes, la moitié ayant moins de 33 ans. Ils travaillent principalement sur des chantiers. Les entreprises possèdent ainsi peu de bâtiments et de machines et ont donc une intensité capitalistique très faible. Sans besoin matériel, elles investissent peu et leur capacité d'autofinancement est forte.

À l'inverse, l'industrie du papier et du carton dépend fortement des capitaux étrangers. Sur 129 établissements, 99 dépendent d'un centre de décision extérieur à la région dont 72 d'un groupe étranger. Cette dépendance extérieure s'exerce sur des établissements de taille plus importante. Si 42 % des établissements de ce secteur n'ont pas de salariés, les autres ont en moyenne 43 salariés. Leurs activités nécessitent un équipement en machines de production plus important que dans les autres segments de la filière. Le secteur possède ainsi l'intensité capitalistique la plus forte de la filière, légèrement inférieure à celle des industries manufacturières en France, mais supérieure à celle du reste de l'économie. Le taux d'autofinancement de l'industrie du papier et du carton est aussi supérieur à la référence nationale, tous secteurs confondus. Par ailleurs, la nature du bois utilisé limite l'interaction de ces entreprises de deuxième transformation avec le marché local de bois. En 2014, la pâte à papier fabriquée en France à partir de bois utilise à 72 % des résineux français quand la région produit principalement des feuillus.

Des investissements importants dans le sciage et travail du bois

Dans le sciage et travail du bois, 62 % des établissements sont sans salariés et les autres en emploient en moyenne 12. Comparées à la ressource en bois

potentiellement mobilisables, les capacités de sciage de la région sont sous-dimensionnées et le taux d'automatisation des outils de production reste faible. Ces facteurs donnent une productivité apparente du travail, rapport de la valeur ajoutée sur les effectifs équivalents temps plein, faible par rapport au secteur industriel et des frais de personnels plus importants dans la valeur ajoutée : 89 %, soit 15 points de plus que le secteur industriel national. Ils expliquent également la faiblesse de l'intensité capitalistique comparée au secteur industriel : 156 000 euros par salarié soit 40 % de moins que dans l'industrie française. Pour autant, le taux d'investissement très élevé de ce secteur (33 %) laisse penser que cette intensité capitalistique va augmenter dans les années à venir. Cette augmentation attendue de l'intensité capitalistique est cependant à nuancer. Si l'on excepte les cinq entreprises qui possèdent le plus de salariés dans le domaine, le taux d'investissement diminue de 17 points mais reste supérieur au taux d'investissement régional, tous secteurs confondus. On observe alors un contraste dans l'investissement entre les plus grosses structures, tirées notamment par les investissements de SwissKrono, et les entreprises de taille modeste qui peinent à investir.

Ces investissements importants entraînent aussi un endettement élevé avec un levier financier de 110 %, contre 84 % dans le secteur marchand régional. Les établissements de sciage et transformation du bois ont un taux de dépendance aux centres de décisions extérieurs à la région de 37 %.

La sylviculture et l'exploitation forestière est un secteur qui a peu recours à l'emploi salarié. 51 % des établissements n'ont pas de salarié et ceux qui en ont emploient en moyenne trois salariés. Les parts des frais de personnels dans la valeur ajoutée sont par conséquent les plus faibles de la filière : 25 points de moins que le sciage et travail du bois. Le taux d'investissement moyen est équivalent à celui de la France, tous secteurs confondus. Il augmente même légèrement lorsque l'on retire les cinq plus grosses entreprises en termes d'effectif salarié. Il s'agit d'entreprises autonomes financièrement, avec un taux d'autofinancement élevé (167 %). ■

Méthodologie

La vision de la filière bois, telle que présentée dans cette étude, a été construite en collaboration avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et l'interprofession Arbocentre. À partir du code d'activité principale exercée (APET), de l'enquête annuelle de production et de l'enquête du service de la statistique, l'Insee a proposé 8 500 établissements et les a répartis dans dix segments, selon leur activité, et trois catégories, selon leur degré d'implication supposé : le noyau, le périmètre partiel ou le périmètre potentiel.

Ces 8 500 établissements ont ensuite été soumis à l'expertise et à la sélection de l'interprofession afin de correspondre à la réalité de la filière bois dans la région Centre-Val de Loire. Ainsi, dans le segment « sylviculture et exploitation forestière », les propriétaires de forêt avec salariés ont été conservés contrairement aux propriétaires sans salariés. L'Office National des Forêts, initialement classé en « sylviculture et exploitation forestière », a été déplacé dans le segment « accompagnement et autres établissements en lien avec le bois » afin de ne pas fausser les analyses par son statut d'établissement public et son nombre important de salariés.

Par ailleurs, Arbocentre a fourni une liste de 1 105 établissements supplémentaires, principalement classés dans les segments « construction en bois » et « accompagnement et autres établissements en lien avec le bois » à partir de leur code APET. Un onzième segment « Bois énergie » est mis en avant dans cette étude mais n'est pas commenté faute de données fiables et d'identification précise des établissements. (encadré)

Ce travail a abouti à un périmètre de la filière de 2 651 établissements non comparable avec les autres régions et le niveau national. Le noyau initial est donc utilisé dans cette étude pour réaliser la comparaison avec le niveau national. Composé de 2 507 établissements, il comprend 62 % d'établissements du périmètre final.

L'analyse financière est réalisée sur les entreprises mono-régionales et quasi-mono-régionales, c'est-à-dire ayant tous leurs établissements dans la région ou ayant au moins 80 % de leur effectif salarié employé dans la région. Elle s'appuie donc sur 2 192 entreprises relatives à 94 % des 2 651 établissements et à 80 % des salariés de la filière.

Définitions

Intensité capitalistique : L'intensité capitalistique (statistique d'entreprise) est le rapport des immobilisations corporelles brutes à l'effectif salarié en équivalent temps plein (EQTP).

Taux d'investissement : Le taux d'investissement (statistique d'entreprise) est le rapport des investissements corporels bruts hors apport à la valeur ajoutée (VA).

Levier financier : Le levier financier est la part des emprunts et des dettes dans les capitaux propres.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projets
Rémi Josnin

Rédactrice en chef :
Anne Billaut

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2416-9471
@Insee 2018

Pour en savoir plus

- L'exploitation forestière est active, mais les sciages toujours en berne, n° 2017-AR10, Février 2017, Agreste Centre-Val de Loire
- Portrait forestier des treize régions métropolitaines, n° 37, Avril 2016, La feuille de l'inventaire forestier, L'IF.

